Expérimenter un dispositif d'échange de professeurs à l'échelle de TALM
Pour une politique nationale d'échanges professoraux au sein des écoles supérieures d'art et de design

David Michael Clarke, professeur TALM-LE Mans
Marie-Haude Caraës, directrice TALM

Octobre 2020

« Pour une politique nationale d'échange au sein des écoles supérieures d'art et de design » vise à examiner la possibilité d'organiser une mobilité brève (entre un semestre et une année universitaires) des professeur.es de l'enseignement supérieur public des écoles d'art et de design.

La mobilité de tout agent est inscrite de longue date au sein de la fonction publique d'État ou territoriale. Plusieurs voies sont possibles :

- mutation ;
- détachement à la demande du fonctionnaire ;
- détachement d'office ;
- disponibilité ;
- mise à disposition ;
- intégration directe dans un autre corps ou cadre d'emploi ;

Même un.e professeur.e contractuel.le peut changer d'établissement dans le cadre d'une mobilité ou d'une mise à disposition.

Dans le cas d'un.e professeur.e qui travaille pour un EPCC multi-site, il devrait être aisé de passer d'un site à un autre, car il ou elle peut le faire sans avoir besoin de changer d'établissement. Pourtant, cela n'arrive presque jamais. La plupart des professeur.es restent sédentaires, occupant le même poste, sur le même lieu, souvent pendant plus de trente ans. Est-ce parce qu'ils.elles y sont extrêmement heureux.ses ? Certain.es le sont clairement quand d'autres luttent contre l'ennui. Les professeur.es sont-ils trop paresseux.ses pour opérer un changement dynamique ou l'administration rend-elle tout changement impossible alors même qu'au niveau européen, il est si simple d'organiser un échange entre des professeurs de Stockholm et de Strasbourg, de Tallinn et de Tarbes ou encore de Bucarest et de Brest.

Pourquoi alors est-il si difficile d'imaginer un échange entre un.e professeur.e d'Annecy et un.e d'Amiens ? Et même une mobilité au sein d'un établissement multi-site comme TALM (Tours, Angers, Le Mans)... ne semble pas beaucoup plus simple.

Nous examinerons ce que les professeur.es pourraient faire pour surmonter certains des problèmes rencontrés au cours d'une longue carrière, aussi ce que l'administration pourrait offrir en termes d'assistance. Différents types de mobilité doivent être examinés et diverses structures d'échange envisagées.

• Un échange entre deux établissements.

• Un échange entre deux sites appartenant au même établissement.

Enseigner (au fil des ans)

Devenir professeur.e en école supérieure d'art et de design apporte de nombreux avantages. Le bénéfice le plus évident est peut-être la stabilité financière, ce dont la plupart des artistes ne peuvent que rêver. Cependant, cela signifie aussi qu'il faut adapter le rythme de sa pratique au rythme de l'école. Certaines écoles d'art et de design, comme ISDAT Toulouse, ont un cœur qui bat tous les quinze jours, avec des professeurs travaillant sur site une semaine sur deux. D'autres, comme TALM, organisent l'emploi du temps sur une base hebdomadaire, un groupe d'enseignants prenant la responsabilité pédagogique du début de la semaine et un autre groupe occupant la fin de la semaine. Malheureusement, l'un des effets négatifs de ces rythmes est qu'ils peuvent être un frein à une carrière artistique : il peut être difficile pour un professeur.e de participer à des programmes de résidence, tant au niveau national qu'international – même si certaines écoles sont ouvertes à des disponibilités. C'est une perte pour le professeur en termes d'opportunité de carrière, de chance dans le déploiement de son travail et d'élargissement de son réseau professionnel. C'est aussi une perte pour l'école, car les professeur.es sont revigoré.es par de telles expériences. Au fur et à mesure que le travail du.de la professeur.e se renouvelle, les propositions pédagogiques suivent le même chemin. Il y va clairement de l'intérêt des deux parties que d'éliminer les obstacles qui empêchent la mobilité du.de la professeur.e.

Mais l'accompagnement de l'évolution de la carrière de l'artiste-professeur n'est pas la seule raison qui justifie de mettre en place une politique nationale d'échange entre établissement. Le.la professeur pourrait simplement vouloir un changement. Dans le maillage de l'Hexagone, la ville où l'école d'art et de design est implantée est un formidable outil pédagogique. Les professeur.es l'utilisent tout le temps qui fournit un contexte social, politique et économique aux projets à destination des élèves. Certain.es professeure.s disent même que le contexte représente cinquante pour cent de leur travail (bien sûr d'autres professeur.es extériorisent un autre point de vue « *Fuck the context* »... mais c'est une autre histoire). Après de nombreuses années à travailler dans la même école, dans la même ville, un.e professeur.e peut se lasser de voir les mêmes rues représentées dans le dessin, la peinture et la photographie. L'ennui peut détruire l'énergie. Aussi arriver dans une autre ville, c'est ouvrir une nouvelle boîte à outils. C'est excitant et la stimulation est contagieuse qui passe facilement du.de la professeur.e à l'élève ; un catalyseur qui aide à ouvrir de nouvelles idées et de nouveaux travaux.

Il y a d'autres raisons pour lesquelles un.e professeur.e peut vouloir faire un échange. Bien que ce ne soit pas inévitable, il est quelque peu probable qu'au cours d'une longue carrière, un.e professeur.e puisse être confronté.e à un conflit interpersonnel. Cela peut être un choc de personnalité avec un.e autre professeur.e, un.e membre de l'équipe administrative ou technique, peut-être même avec le.la directeur.trice de l'école. Un entr'acte comme celui-ci peut calmer une situation, donner aux deux parties le temps de la réflexion pour une coopération ultérieure apaisée.